

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 2 mars 2004, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

**SONT PRÉSENTS :** mesdames et messieurs les commissaires Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Normand Dufour, Manon Handfield, Claude Henri, Jean-François Houle, Marc-André Lehoux, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Yvan Rioux, Louise Séracino, Paul St-Amand, Line Tessier, Yves Tremblay, Alain Villemure ainsi que Hélène Leblanc et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

**ABSENCES NOTIFIÉES :** mesdames Suzanne Chartrand, Josée Lacoste, Lucie Legault, Hélène Roberge, ainsi que messieurs Joël Boucher, Daniel Guillotte, Alain Langlois, Joel Santos et Paul St-Onge.

**EST AUSSI ABSENTE :** madame Monique Lalonde.

Assistent également à cette séance : mesdames Monique Hébert, directrice générale, France Langlais, directrice du Service des ressources éducatives et messieurs André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles et Yvan Gauthier, directeur général adjoint.

### **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Alain Villemure, vice-président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

### **2. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

**C-143-03-04** Madame Luce Deschênes Damian propose que monsieur Yvan Gauthier, directeur général adjoint, soit nommé secrétaire d'assemblée pour la séance de ce soir.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C-144-03-04** Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée.
3. Revue et adoption de l'ordre du jour.
4. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 février 2004.
5. Affaires en cours :
  - 5.1. Suivi à la dernière séance
  - 5.2. Rapport de la présidente.

6. Parole au public.
7. Affaires reportées et affaires nouvelles :
  - 7.1. Protocole d'entente de financement et d'utilisation – parc-école Au-Fil-de-l'Eau / adoption
  - 7.2. Convention pour l'aménagement et l'utilisation d'un local permanent pour l'activité gymnastique – École secondaire de Mortagne / accord de principe
  - 7.3. Projets à caractère physique 2004-2005 / adoption
  - 7.4. École du Boisé à St-Amable / acquisition de terrain
  - 7.5. Demandes de modification au calendrier scolaire 2003-2004 :
    - 7.5.1. École secondaire le Tremplin
    - 7.5.2. École de la Passerelle
  - 7.6. Ententes hors-territoire / adoption
  - 7.7. Protocoles avec les villes / adoption
  - 7.8. CLD De Lajemmerais / désignation d'une ou d'un commissaire
  - 7.9. Nomination d'une ou d'un directeur adjoint.
8. Information :
  - 8.1. Élections scolaires / rapport complémentaire
  - 8.2. Comité rayonnement et communications / rapport
  - 8.3. Comité réforme et pédagogie / rapport
  - 8.4. Comité de formation professionnelle et formation générale adulte / rapport.
9. Affaires diverses.
10. Parole au public.
11. Parole aux membres du Conseil.
12. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **4. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 3 FÉVRIER 2004**

**C-145-03-04** Il est proposé par monsieur Jean-François Houle d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 février 2004 avec la modification suivante :

- Au point 4.3, il faut ajouter un « s » à commissaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **5. AFFAIRES EN COURS**

##### **5.1 Suivi à la dernière séance**

Madame Monique Hébert fait état des circonstances particulières concernant le chauffage de deux écoles.

Elle mentionne également que lors de la séance en ajournement, elle déposera une lettre, signée par madame la présidente. Cette missive envoyée aux maires a pour objet la représentativité des commissions scolaires au Conseil régional des élus.

##### **5.2 Rapport de la présidente**

Ce point sera traité lors de la séance en ajournement.

Monsieur Alain Villemure fait état de la satisfaction générale lors de la tenue de la « journée des commissaires » du 21 février dernier.

## **6. PAROLE AU PUBLIC**

Madame Marielle Claudel, présidente du Conseil d'établissement et madame Johanne Bédard, directrice de l'École de la Roselière, font une présentation de l'école et de la pédagogie Waldorf sous-tendant la vocation particulière de cette école primaire à Chambly.

## **7. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :**

### **7.1 Protocole d'entente de financement et d'utilisation – parc-école Au-Fil-de-l'Eau / adoption**

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente et commente le dossier ci-haut mentionné.

Considérant le besoin manifesté par le Conseil d'établissement d'aménager un parc-école ;

Considérant la volonté de la Ville de Mont-Saint-Hilaire d'aménager un parc-école à l'école Au-Fil-de-l'Eau ;

Considérant la participation financière de l'école Au-Fil-de-l'Eau ;

Considérant la résolution du Conseil d'établissement de ladite école ;

**C-146-03-04** Il est proposé par monsieur Yvan Rioux, d'adopter le projet de protocole d'entente de financement, d'utilisation et d'entretien pour l'aménagement d'un parc-école sur les terrains des pavillons Desrochers et Hertel de l'école Au-Fil-de-l'Eau et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer tous les documents afférents, à cette entente.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **7.2 Convention pour l'aménagement et l'utilisation d'un local permanent pour l'activité gymnastique – École secondaire de Mortagne / accord de principe**

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la volonté de la Ville de Longueuil, arrondissement de Boucherville, d'aménager, à ses frais, une palestres dans l'aile « D » de l'école secondaire de Mortagne ;

Considérant les avantages que l'école secondaire retirerait de l'option Sport-études ;

Considérant les avantages pour la Commission scolaire au niveau de l'entretien de ses immeubles ;

Considérant que des éléments du protocole restent à être finalisés avec la Ville de Longueuil, arrondissement de Boucherville ;

Considérant qu'il y a lieu de permettre la préparation des plans et devis pour l'aménagement d'un local permanent pour l'activité gymnastique ;

**C-147-03-04** Il est proposé par monsieur Jean-François Houle, de donner un accord de principe pour réaliser le projet ci-haut mentionné, sous réserve que la Commission scolaire des Patriotes et la Ville de Longueuil, arrondissement de Boucherville, en viennent à un accord sur le texte du projet de la *Convention pour l'aménagement et l'utilisation d'un local permanent pour l'activité gymnastique*, le 6 avril 2004.

Votent en faveur : 13  
Vote contre : 0  
S'abstiennent de voter : 2

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

### **7.3 Projets à caractère physique 2004-2005 / adoption**

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente et commente le dossier ci-haut mentionné.

*Madame Diane Miron quitte l'assemblée.*

Considérant les grands besoins de réfection de nos immeubles ;

Considérant l'importance de démarrer immédiatement la préparation des plans et devis pour bénéficier des prix les plus avantageux ;

Considérant les recommandations du comité de travail du Service des ressources matérielles et du Comité consultatif de gestion ;

**C-148-03-04** Il est proposé par monsieur Yvan Noël, d'adopter la liste des projets à caractère physique recommandés pour un montant de 1 665 741 \$, conformément au tableau déposé à l'annexe ACC-020-03-04.

Votent en faveur : 12  
Vote contre : 0  
S'abstiennent de voter : 3

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

### **7.4 École du Boisé à St-Amable / acquisition de terrain**

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la nécessité de compléter la transaction immobilière permettant à la Commission scolaire des Patriotes de devenir propriétaire du terrain sur lequel est construite l'école du Boisé ;

**C-149-03-04** Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin, d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer les documents notariés requis pour réaliser ladite transaction immobilière.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **7.5 Demandes de modification au calendrier scolaire 2003-2004**

La directrice du Service des ressources éducatives, madame France Langlais, présente le dossier ci-haut mentionné.

### **7.5.1 École secondaire le Tremplin**

Considérant l'intention de tenir une journée portes ouvertes en action à l'école secondaire le Tremplin sous le thème « Il s'y passe quelque chose » ;

Considérant l'implication des Centres jeunesse de la Montérégie à l'école secondaire le Tremplin dans l'élaboration et la réalisation d'une telle activité ;

Considérant les efforts fournis pour démystifier auprès des différents partenaires, tant scolaires que sociaux, le contexte d'évolution personnelle des jeunes qui nous sont confiés ;

**C-150-03-04** Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de déplacer la journée pédagogique prévue le 14 avril au jeudi 8 avril 2004. Le 14 avril deviendrait ainsi une journée de classe régulière.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **7.5.2 École de la Passerelle**

Considérant le nombre élevé d'élèves à l'éducation préscolaire à l'école de la Passerelle ;

Considérant la pertinence d'une activité d'accueil pour les futurs élèves ;

Considérant que les élèves inscrits en 2003-2004 ont bénéficié d'une présence à l'école l'an passé pour une activité d'accueil ;

**C-151-03-04** Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'autoriser l'école de la Passerelle à modifier son calendrier scolaire 2003-2004 dans le but de tenir une journée d'accueil au cours du mois de mai 2004 pour les élèves qui fréquenteront l'école pour la première fois en septembre 2004.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **7.6 Ententes hors-territoire / adoption**

La directrice du Service des ressources éducatives, madame France Langlais, présente le dossier susmentionné.

Considérant la démarche entreprise auprès du Comité consultatif de gestion visant l'encadrement de la scolarisation des élèves du secteur de l'adaptation scolaire vers des services situés hors-territoire ;

Considérant la volonté de scolariser les jeunes de notre territoire dans nos écoles lorsque les services sont existants ;

Considérant l'application progressive de la démarche présentée ;

Considérant l'avis favorable du Comité consultatif des élèves handicapés sur cette orientation ;

**C-152-03-04** Il est proposé par madame Line Tessier que le Conseil des commissaires entérine les balises retenues quant à la possibilité de procéder à des ententes de services auprès d'autres organismes ou commissions scolaires pour des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de notre territoire.

Votent pour : 14

Vote contre : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

## **7.7 Protocoles avec les villes / adoption**

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la mission première de la Commission scolaire des Patriotes ;

Considérant le bien-fondé des orientations adoptées en mars 2001, particulièrement en ce qui a trait au calcul du prix de revient ;

Considérant la recommandation de la direction générale du financement et de l'équipement du ministère de l'Éducation d'utiliser, à titre de référence, les principes de l'entente intervenue entre la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et les municipalités de son territoire ;

Considérant que cette recommandation prévoit un calcul du prix de revient qui inclut le déficit d'entretien ;

Considérant la volonté de la Commission scolaire des Patriotes de maintenir l'offre de service aux municipalités sans interruption ;

Considérant la situation financière de la Commission ;

**C-153-03-04** Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin, que le Conseil des commissaires réaffirme les orientations déjà adoptées par l'ancien Conseil des commissaires et renouvelle le mandat donné aux négociateurs de la Commission scolaire de négocier les protocoles d'entente avec les Villes sur la base des orientations adoptées en 2001.

Votent pour : 13  
Vote contre : 0  
S'abstiennent de voter : 2

Monsieur Marc-André Lehoux s'abstient de voter.  
La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

## **7.8 CLD De Lajemmerais / désignation d'une ou d'un commissaire**

Ce point est reporté à la séance en ajournement.

## **7.9 Nomination d'une ou d'un directeur adjoint**

Ce point est reporté à la séance en ajournement.

## **8. INFORMATION :**

### **8.1 Élections scolaires / rapport complémentaire**

Le rapport complémentaire sur les élections scolaires est remis aux membres du Conseil des commissaires.

### **8.2 Comité rayonnement et communications / rapport**

Le compte rendu de la première rencontre de ce comité est remis aux membres du Conseil des commissaires.

### **8.3 Comité réforme et pédagogie / rapport**

Ce point est reporté à la séance en ajournement.

### **8.4 Comité de formation professionnelle et formation générale adulte / rapport**

Le compte rendu de ce comité est remis aux membres du Conseil des commissaires.

## **9. AFFAIRES DIVERSES**

Néant.

## **10. PAROLE AU PUBLIC**

Néant.

## **11. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

Madame Louise Séracino intervient au sujet des relevés d'impôt des commissaires pour l'année 2003.

Monsieur Paul St-Amand manifeste son intérêt et sa satisfaction en regard de la journée des commissaires tenue le 21 février dernier.

## **12. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**C-154-03-04** À 21 h 50, il est proposé par monsieur Yvan Rioux d'ajourner la présente séance au mardi 16 mars 2004.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

présidente

---

secrétaire d'assemblée

YG/nr